



Projet pédagogique 2012-2013


L'île aux petits bouts


Ecole Giraudet, Ecole des trois prés

Accueil Périscolaire

ACM juillet


Siège social :

 7 rue du Lt Botton 17139 Dompierre sur me


 05 46 35 38 97

 cs.villagesdaunis@orange.fr

Implantation de l'accueil :

 36 rue de l'Aunis

17220 Sainte Soulle

 05 46 27 25 11

PREAMBULE :

L'accueil périscolaire est un lieu d'accueil qui fait l'objet d'une déclaration à la Direction Départementale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale. Il est géré par le Centre Social « Villages d'Aunis » Dompierre sur Mer- Sainte Soulle qui est une association dont le territoire d'intervention est intercommunal. C'est un équipement de quartier à vocation sociale, familiale, pluri générationnelle ainsi qu'un lieu d'animation. Le projet pédagogique est le texte référence qui réunit l'équipe, qui l'oriente... Il reste ouvert aux propositions de chacun.

CONTEXTE DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE:

Les enfants accueillis fréquentent les écoles « les 3 prés » (maternelle) et P.Giraudet (primaire)

L'équipe d'animation leur propose de partager des moments ludiques, adaptés au rythme de la journée, selon les besoins de chacun.

▪ Horaires et effectifs :

Horaires	7h15/8h40	7h15/8h40	11h55/13h40	16h30/19h	16h30/19h
	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	Plus de 6 ans	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	10	14	28	20	28

L'équipe d'encadrement :

Responsable du secteur enfance : Sandrine Labrunie-Auteffe titulaire du DUT « carrières sociales »

Responsable BAFD de l'accueil périscolaire : Kévin Robin

L'équipe pédagogique : 5 animateurs

Rythme d'une journée :

Au moment de l'accueil du matin, avant l'école, chaque enfant doit pouvoir :

7h15 : Accueil individualisé des enfants

- Sortir du sommeil à son rythme, dans une atmosphère calme.
- Jouer librement.
- Parler avec un adulte ou avec les autres enfants s'il(s) le souhaite (nt).
- Revoir une leçon (pour les plus grands qui le demandent).
- Continuer à sa demande une activité démarrée la veille ou quelques jours plus tôt.

8h40 : Les enfants sont accompagnés à l'école. Une attention particulière est portée aux enfants de la maternelle qui sont amenés dans leur classe respective.

11h55/13h35: 2 animateurs participent à la pause méridienne.

Dans un premier temps, surveillance des enfants du 2^{ème} service dans la cour, pendant que le premier va manger ensuite pendant que des enfants vont au soutien avec leur enseignant, nous emmenons les autres, soit en salle ou à l'extérieur selon la météo pour des jeux collectifs ou petites activités manuelles.

Le soir après l'école :

16h30: les animateurs vont chercher les enfants dans leur école, voire dans leur classe pour les enfants de maternelle.

- Arrivée au centre, goûter, temps libre
- Prendre son goûter (vigilance par rapport aux besoins nutritionnels).
- Se détendre dans le calme, pour certains notamment pour les plus petits.
- Se "défouler" dans la cours, pour d'autres (besoin d'activités motrices).
- Faire des activités en groupe (éventuellement par tranches d'âge) pour ceux qui le souhaitent.
- Pouvoir disposer d'un espace calme pour faire ses devoirs pour les plus grands s'ils le demandent.

L'accueil périscolaire, un vrai moment de loisirs:

- Les temps d'accueil se situant en marge des heures de classes, le fonctionnement permet de respecter les rythmes de l'enfant.
- L'activité n'est pas imposée à l'enfant, il a la possibilité de ne pas y participer et d'accéder à des espaces où il peut construire seul ou avec les autres son temps de loisirs, où il a à sa disposition du matériel de jeux et de loisirs.
- Les règles de vie en collectivité sont adaptées et acceptées par tous. Elles ne sont pas inutilement contraignantes.
- Il est possible pour l'enfant de faire ses devoirs mais l'accueil du soir n'est pas une structure d'aide au devoir.

Les locaux et espaces extérieurs :

Les petits sont accueillis dans les locaux de l'île aux petits bouts, les locaux sont propres au groupe et peuvent être aménagés. Les enfants disposent de trois salles qui servent à l'accueil, activités et jeux, d'un sanitaire, lavabo et d'une douche. Nous sommes équipés d'une cour en herbe totalement clôturée. Le groupe des grands est regroupé dans la salle multi activités de l'école Giraudet. Nous disposons du préau et des sanitaires de l'école.

Pour les activités à l'extérieur, nous utilisons les cours et installations des deux écoles.

L'ensemble de ses locaux est utilisé par d'autres associations ou service (assistantes maternelles/Rampe ou les enseignants)

CONTEXTE DE L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS DE JUILLET 2013

L'Accueil collectif de Mineurs « L'île aux p'tits » accueille les enfants de 3 à 12 ans, issus de la commune de Sainte Soulle. Les enfants des autres communes sont accueillis en fonction des places disponibles.

Horaires	7h30/9h		9h/17h		17h/18h45	
	péricentre		Centre de loisirs		Péricentre	
Effectifs	-6 ans	+ 6 ans	-6 ans	+6 ans	-6 ans	+6 ans
Juillet	16	16	16	24	16	16

L'équipe d'encadrement :

- Sandrine Labrunie-Auteffe titulaire du DUT « carrières sociales », responsable du secteur enfance
- Responsables des ACM : Les animateurs titulaires du BPJEPS ou BAFD
- L'équipe pédagogique, elle est permanente à l'année :
- Moins de 6 ans : 2 animateurs (4 à mi-temps)
- Plus de 6 ans : 2 animateurs (4 à mi-temps)
- 1 stagiaire BAFA

Les groupes, les locaux et les espaces extérieurs :

L'espace enfance actuellement en construction à Sainte Soulle sera normalement en fonction à cette période. Nous y disposons de deux salles d'activités, une salle polyvalente, des sanitaires adaptés et un espace extérieur clos.

Les repas sont pris à la cantine scolaire de l'école Giraudet. Le temps calme des Petits se déroulera dans le dortoir de l'école maternelle.

L'organisation de la journée :

L'accueil péricentre du matin, 7h30/9h00:

Les animateurs accueillent les familles, ce temps permet de faire le lien avec la famille et la vie du centre.

Les animateurs sont disponibles et à l'écoute des enfants et des parents. De plus, ils prennent note des différentes informations qu'ils retransmettent à l'équipe si nécessaire (Un cahier est à leur disposition à cet effet).

Les enfants arrivent de façon échelonnée, ils sont libres de faire ce dont ils ont envie: des coloriages, des jeux de société, des puzzles...sont mis à leur disposition. Ils peuvent aussi ne rien faire et prendre le temps de se réveiller.

9h00/9h30: appel de chaque groupe. Pendant ce moment, les animateurs de chaque groupe animent un temps de chants.

9h30: début des activités.

Les animateurs proposent aux enfants les activités prévues dans le programme qu'ils ont élaboré. L'animateur a pensé, préparé et essayé son activité avant de la présenter. Un modèle est nécessaire pour les activités manuelles afin que l'enfant puisse se faire une idée.

L'emploi du temps des animateurs prévoit une heure de préparation par semaine pour les activités du mercredi et une demi-journée pour les activités des petites vacances.

12h00: le repas.

Les enfants sont passés aux toilettes et ont lavé leurs mains.

Le temps du repas est un moment convivial, de détente, de partage, d'échanges mais aussi de discussions. Il est le plus important de la journée, il permet de s'informer sur le ressenti de chacun.

Un animateur est présent à chaque table. Il veille à ce que les enfants se tiennent correctement. Il est le garant de la bonne entente et favorise l'entraide entre les enfants.

L'animateur est vigilant à ce que les enfants boivent, mangent et goûtent à tous les plats.

Les enfants participent pour débarrasser les couverts et nettoyer les tables.

Le repas est aussi un moment d'éducation à la santé, l'hygiène et à l'apprentissage des couverts pour toutes les tranches d'âge.

A partir de 13h00, temps calme.

Les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains.

Les petits font la sieste. L'animateur installe les enfants dans le calme, propose une histoire, de la musique. Après 30 minutes, les enfants qui ne dorment pas se lèvent et finissent le temps calme dans la salle afin de ne pas réveiller les copains. Des jeux calmes, des dessins... sont mis en place. Les enfants se réveillent à leur rythme. Le temps de la sieste dure jusqu'à 15h00 au plus tard.

Pour les plus grands, le temps calme se fait dans la salle des grands ou dans la cour si le temps le permet. Des jeux de société, des dessins... sont mis en place.

14h00: début des activités.

Les animateurs privilégient les activités sportives ou les jeux extérieurs l'après-midi.

16h00/16h30: le goûter.

C'est la pause de l'après-midi, les enfants goûtent dans un climat calme. C'est un temps d'échanges, il permet de faire le lien entre les activités proposées et la fin de la journée. Un panneau sera mis à leur disposition, chaque enfant pourra exprimer le ressenti de sa journée sous forme de smiley.

17h00/19h00: l'accueil péricentre du soir.

C'est le temps d'accompagnement à la séparation avec les copains. C'est la liaison entre le centre et la vie familiale. Les enfants ont la possibilité de faire des activités de façon autonome. Les animateurs restent disponibles auprès des enfants et assurent l'accueil des parents, la retransmission de la journée ainsi que la transmission des informations utiles.

19h00: fermeture des locaux.

L'animateur fait le tour de la salle et vérifie que tout est bien rangé.

Fonctionnement et missions de l'équipe :

Fonctionnement de l'équipe :

En Accueil périscolaire, deux animateurs assurent l'accueil du matin et quatre animateurs interviennent sur l'accueil du soir. Ils disposent d'un temps de préparation pour les activités qu'ils proposeront aux enfants.

L'équipe se réunit en groupe une fois par mois. Ses réunions servent à :

- Analyser son travail.
- Échanger autour des pratiques pédagogiques et sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins.
- Transmettre les infos.
- Préparer le programme d'activités

L'équipe dispose de documentation et du matériel. Chacun est garant du respect et du rangement de ces outils.

Les temps de préparation :

Chaque animateur dispose de temps de préparation. Cette préparation sert à vérifier le matériel, préparer des gabarits ou faire des essais... afin que l'animateur maîtrise ce qu'il propose aux enfants. L'animateur doit avoir réfléchi à ses objectifs pédagogiques et être clair dans ses consignes.

Il n'y a pas que l'activité manuelle qui demande préparation mais aussi les jeux, activités d'expression, Pour que cela se passe dans de bonne condition, toute activité demande une bonne préparation.

Missions de l'équipe d'animation :

- L'animation des différents moments de la journée.
- L'accueil des enfants et de leur famille.
- La préparation, la mise en place et le rangement des activités.
- Ils sont garants de la sécurité physique et affective de chaque enfant.
- Ils sont garants du respect des lieux, du matériel et de l'environnement ainsi que de l'application des règles de vie.
- Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les activités définies en équipe.
- Ils participent aux différentes réunions.

Missions de la direction :

- La direction est chargée d'organiser, de dynamiser le site dont il est responsable.
- Mise en place de réunion avec les animateurs afin d'organiser les activités, de palier les éventuels dysfonctionnements et mettre en place différents projets en équipe.
- Il est aussi chargé de faire le lien entre l'équipe pédagogique et le responsable enfance, les parents et les enseignants.
- Il assure l'accueil et le suivi des stagiaires intervenants sur la structure.

NOS INTENTIONS EDUCATIVES :

Nous souhaitons sensibiliser l'enfant au respect des autres personnes, de lui-même, et l'amener à trouver sa place dans une vie de groupe pour qu'il devienne un adulte responsable, tolérant et sociable.

Favoriser l'imaginaire, la créativité, le plaisir de l'enfant :

En partant du constat qu'il peut exister des méthodes d'apprentissage ludiques, à chaque fois que cela est possible, les activités auront le but de permettre à l'enfant de découvrir.

Le lieu d'accueil est aménagé pour permettre à l'enfant de se sentir bien. Une place particulière est donnée aux livres et à la lecture au sein de la structure, comme moment de détente, comme support d'activité, comme moment d'échange avec et au sein du groupe.

Etre acteur de son temps de loisirs :

L'enfant a la possibilité de s'exprimer, par rapport à ses idées, à ce qu'il aime, à ce qu'il souhaite faire. Il peut proposer des activités et s'y impliquer de différentes manières, pour proposer ses idées, mener un jeu, faire jouer ses camarades.

Des temps d'échanges sont mis en place, pour donner la possibilité aux enfants d'élaborer leur propre planning d'activité.

Un lieu de découverte des autres, un lieu de découverte culturelle.

Quelles que soient ses différences, l'enfant est accepté au sein du groupe. Il peut exprimer ses besoins et ses envies.

Chaque enfant peut s'ouvrir aux autres, exister au sein de la collectivité, avec son vécu, sa vie, et participer aux temps de décisions collectives, s'épanouir dans un espace de liberté clair.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Les objectifs prennent en compte, dans l'organisation de la vie collective et lors de la pratique des diverses activités, et notamment des activités physiques et sportives, les besoins psychologiques et physiologiques des mineurs accueillis.

1) Apprendre à vivre en collectivité

- Respecter la place de chacun dans le groupe.
- Elaborer des règles de vie ensemble.
- Veiller à ce que tout enfant quelque soit ses différences soit accepté au sein du groupe.
- Etre à l'écoute de chacun tout en respectant les uns les autres.

Les moyens mis en place :

- Jeux sportifs, jeux d'expressions, activités manuelles, scientifiques.
- Construction ensemble d'un outil pour symboliser les règles de vie.
- Entraide (jeux, goûter, activités manuelles).
- Droits des enfants (participation au concours Agis pour tes droits).
- Rythme, alimentation, particularité, maladie.
- Jeux de connaissance, dessins.
- Rencontre intergénérationnelle ou inter centre
- Atelier d'expression (théâtre)
- Passerelle avec le local jeune
- Bibliothèque

2) Favoriser et soutenir l'autonomie

- Permettre aux enfants d'exprimer leurs envies et les responsabiliser, c'est faire en sorte qu'il se sente concerné. Si l'animateur prend tout en charge, l'enfant n'est plus concerné par le simple fait de gérer sa propre vie.
- Apprendre les gestes de la vie quotidienne pour une plus grande autonomie.

Les moyens mis en place :

- L'animateur donnera donc des responsabilités tout en aidant les enfants à les assumer vraiment. Elles se situent à plusieurs niveaux : soi, les autres, le matériel, l'environnement etc.
- Impliquer les enfants dans le rangement du matériel afin de leur permettre d'accéder à une certaine autonomie et de les faire participer aux tâches liées à la vie collective (lavage des mains au goûter, activité et sanitaire, rangements des jeux, jouets...).
- Aménagement de l'espace.
- Mise en place des temps de dialogue

3) Développer les aptitudes physiques et intellectuelles

- Favoriser l'imaginaire et la créativité
- Développer la coordination et la motricité
- Rendre l'enfant acteur de son temps périscolaire.

*Des objectifs
centrés sur
l'enfant acteur
de ses loisirs*

Les moyens mis en place :

- Le conte une invitation au rêve !!! Le conte permet à l'enfant de projeter dans un monde imaginaire ses angoisses et ses incompréhensions (Dessins, lecture animée) l'enfant pourra découvrir un monde de création fantastique, chimérique, fabuleux, imaginaire propre à lui-même autour de diverses activités manuelles, artistiques et d'expression.
- Les plus de 6 ans participent à élaboration du planning d'activités.
- Initiations sportives et jeux.
- Etre à l'écoute des différentes propositions et prendre les décisions ensemble
- Aménagement d'un espace « livres » avec les enfants

4) Soutenir les parents dans leurs fonctions éducatives

- Associer les parents à la vie du centre.
- Assurer le lien entre les enseignants, les familles et le centre.
- Actualiser les fiches « arrivée/départ »

Les moyens mis en place :

- Port du badge par les animateurs.
- Mettre en place un espace affichage, photos relatant les moments forts des activités, informations, publications associatives.
- Réserver un temps aux parents lors du départ de l'enfant pour raconter le déroulement de la journée.
- Pour retransmissions d'infos : parents/enfants/enseignants/centre. Mise en place d'un « cahier de vie » précisant les différents faits ou informations déroulés.
- Informations sur les différentes activités du Centre Social : Rencontre débat, Atelier parents/enfants, sorties familiales, ateliers...
- Mise en place de moment convivial
- Participation aux réunions avec les parents « conseil de classe »
- Tenue des fiches « A/D » par les animateurs et signature des parents

EVALUATION :

C'est une mise en place d'outils permettant d'évaluer la qualité de notre prestation à différents niveaux :

Les activités :

- La participation des enfants
- Les objectifs
- Le ressenti des enfants en matière d'activités

Les familles :

- Au moment de l'inscription
- Temps d'accueil par les animateurs
- Transmission des infos

Les enfants :

- Satisfaction des enfants sur la structure
- Leur place au sein du groupe
- Prise d'initiative, responsabilité, de l'écoute, du respect

L'équipe :

- ont-ils respecté le programme d'activités
- Implication de chaque animateur et les projets mis en place
- Temps de préparation
- Réunion d'équipe d'animation
- Le relationnel équipe entre elle, équipe/parent, équipe/enfant